

Transferts entre collèges et universités

Les étudiantes et étudiants du niveau postsecondaire peuvent avoir la possibilité de transférer des crédits entre collèges et universités. Pour plus de détails, consultez le guide de la reconnaissance des crédits à

http://www.ontransfer.ca/www/index_fr.php?slide_id=0.

Il est possible d'obtenir des crédits pour les cours ou programmes qui ne figurent pas dans ce guide. Renseignez-vous directement auprès des établissements. Chaque collège et université de l'Ontario a ses propres lignes directrices en matière de transfert.

Coordonnées des services
d'orientation ici

Si votre demande concerne un établissement hors province, savez-vous quelle est la marche à suivre? Renseignez-vous directement auprès de l'établissement.

Faites vos recherches

Essayez d'assister aux séances d'information des collèges et universités et aux visites de liaison ou des campus.

Vérifiez que vous avez rempli le bon formulaire.

Vérifiez si les renseignements que vous avez fournis dans votre demande sont exacts et complets.

Vérifiez toutes les dates limites applicables et soumettez votre demande en temps voulu.

Si vous souhaitez vous inscrire à un programme très demandé, envoyez votre formulaire le plus rapidement possible pour qu'il puisse être pris en compte sur un pied d'égalité.

Consultez le calendrier de paiement et envoyez les paiements en temps voulu.

Renseignez-vous sur les services de soutien dont vous pouvez vous prévaloir si vous avez des besoins particuliers.

Très important!
Répondez à la lettre d'acceptation.

Si vous ne le faites pas, l'établissement retirera votre nom de la liste et donnera la place à quelqu'un d'autre.



Organisez vos finances

Tous les établissements d'enseignement ont un bureau d'aide financière pour aider les étudiantes et étudiants à obtenir des fonds pour leur éducation. Ne soyez pas timide.

Connaissez les coûts : frais d'admissions, coûts supplémentaires, livres, transport, repas et hébergement.

Renseignez-vous sur les bourses qui sont octroyées pour l'excellence scolaire, les sports ou le bénévolat,
www.scholarshipscanada.com et
www.studentawards.com

Renseignez-vous au sujet des bourses ou subventions qui sont basées.

Déterminez si vous êtes admissible au Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO), qui propose, sous réserve de critères précis, une aide au titre du Programme canadien de prêts aux étudiants et du Régime de prêts aux étudiantes et aux étudiants de l'Ontario. Ces prêts sont remboursables. Consultez :
<https://osap.gov.on.ca/OSAPPortal/fr/>

Envisagez de faire un auprès d'une banque, d'une coopérative de crédit, de la famille, etc. Ce prêt devra être remboursé. Calculez l'intérêt applicable pour savoir ce qu'il vous en coûtera au total.

Établissez un budget pour vos études.

Planifier en vue des
études
postsecondaires :
conseils, stratégies et
ressources pour les
adultes



cesba